

ques, autrement que par la « rentabilité économique » ou l' « utilité sociale ». Pour dépasser l'ethnocentrisme, le populisme, le technocratisme et leurs pré-supposés, il nous semble que les débats nous invitent à une exploration épistémologique et donc historique du domaine que nous avons examiné.

5. SYNTHÈSE DES DÉBATS

Emmanuel GRÉGOIRE

Les trois interventions ont servi de point de départ et souvent de références aux discussions. Comme l'a noté Jean-Pierre Chauveau, rapporteur de la commission, quatre thèmes principaux ont été abordés :

- les relations entre les structures sociales des populations « actionnées », le cadre juridique existant en matière foncière et les problèmes et résultats des opérations de développement ;
- le « foncier » est-il un obstacle ou un enjeu dans la réalisation des objectifs des sociétés de développement ? ;
- les critères de choix dans la détermination de la taille des projets ;
- le « foncier » est-il un obstacle ou un enjeu dans la réalisation des objectifs des sociétés de développement ?

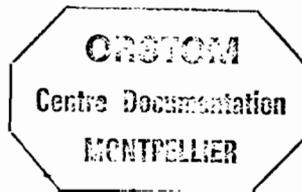
Les relations entre les structures sociales des populations « actionnées », le cadre juridique existant en matière foncière et les problèmes et résultats des opérations de développement

Les relations complexes entre ces trois facteurs ont été longuement étudiées au cours des exposés. Elles ont été reprises dans les débats avec les interventions d'Alfred Schwartz et de Jean-Louis Boutillier.

Pour Alfred Schwartz, l'aménagement de la région du Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire a eu des conséquences indéniables sur la structure sociale de la population locale : autrefois, explique-t-il, la société *Bakwe* avait des rapports très équilibrés avec l'espace et vivait en harmonie avec la forêt. Cet espace, bien que faiblement occupé, était entièrement approprié et la terre appartenait au patrilignage et ne pouvait pas être cédée à titre définitif.

L'exploitation de cette forêt, son défrichement « sauvage » et la mise en œuvre de projets agricoles ont entraîné l'afflux d'immigrants (surtout des *Baule*) qui se sont installés sur les nombreuses terres libres de cette région. Face à cette véritable « invasion » d'allochtones, les groupes *bakwe* n'ont pu réagir que de façon désordonnée et il s'est alors créé un mélange progressif de populations, une société nouvelle apparaissant dans laquelle « il n'y a plus vraiment ni de *Bakwe* ni de *Baule* ».

Au niveau foncier, la situation s'est également renversée aux dépens des *Bakwe* qui ont été dépossédés de leurs droits traditionnels sur les terres, par les immigrants qui les ont achetées petit à petit mais aussi par les sociétés



A 2626 ex. 2

F 2626 ex 2

d'intervention qui se sont appropriées arbitrairement des « grands domaines ».

Jean-Louis Boutillier, en prenant l'exemple du Sénégal, va montrer les incidences sociales des opérations menées par la S.A.E.D. (Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta). Il fait remarquer que l'on assiste à la formation d'un véritable sous-prolétariat dans les périmètres du delta du fleuve. En effet, le contrat qui lie les paysans à cet organisme est extrêmement défavorable, voire « léonin », dans la mesure où la S.A.E.D. fait d'énormes fautes de gestion qui compromettent l'obtention de bons résultats agricoles. De plus, le coût des « intrants » facturés aux cultivateurs est très élevé car les sols sont lourds et exigent la culture mécanisée.

Ces deux exemples, pris dans des pays différents, illustrent de façon satisfaisante le changement qui peut s'opérer dans l'organisation sociale d'une société à la suite de la mise en place de projets de développement. Les conséquences foncières apparaissent clairement dans le premier exemple. Elles ont également été mises en évidence par Véronique Lassailly-Jacob qui a introduit la notion de « paysans sans terre » à propos de l'aménagement du lac de Kossou.

L'attitude des « décideurs » à l'égard des problèmes fonciers a ensuite fait l'objet de fructueux échanges entre les participants.

Le foncier est-il un obstacle ou un enjeu dans la réalisation des objectifs des sociétés d'intervention ?

Les discussions vont reprendre les orientations du rapport introductif et faire ressortir que les organismes de développement agissent davantage au niveau du procès de production et du contrôle de la force de travail qu'au niveau foncier.

Jean-Pierre Chauveau rappelle que les premiers plans de développement furent élaborés dès l'époque coloniale et qu'ils avaient pour principal objectif le contrôle de la force de travail, le problème foncier étant secondaire. En 1946-1947, l'abolition du travail forcé fait que l'on va passer d'un système profondément tributaire à ce que l'on appelle les opérations de développement.

Cependant, précise-t-il, on remarque à l'égard de ces problèmes une certaine continuité entre les différentes époques, comme le montre l'histoire récente de la Côte-d'Ivoire. En effet, à partir de 1946 et jusqu'à l'indépendance, le système sera centré sur l'expansion continue et sans cesse accrue des plantations villageoises, l'Administration cherchant davantage à orienter l'action des communautés rurales et à maintenir leur dépendance qu'à intervenir directement. La phase suivante est la continuation exacerbée des phases précédentes : le gouvernement ivoirien choisit un plan de développement libéral où il est décidé que la terre appartient à celui qui est capable de la mettre en valeur. A ce moment-là, les principaux objectifs (accroître et diversifier la production) sont pris en compte par des sociétés sectorielles qui commencent l'exploitation de grands périmètres agro-industriels : la première ébauche du « paysan à domicile » apparaît. Dans une phase suivante (années 1967-1968), on note un plus grand souci d'aménagement de l'espace régional et une diversification plus grande des sources de financement dont le volume s'accroît. Les stratégies visent alors à intensifier les productions dans le cadre d'exploitations familiales modernisées. Enfin, la dernière phase est celle du développement intégré par système de production où l'on essaie de résoudre le déficit alimen-

taire, le manque de main-d'œuvre et les disparités régionales. Les problèmes fonciers demeurent secondaires, l'objectif est d'intervenir sur les structures de production et d'encadrer de plus en plus le producteur pour faire de lui « un producteur à domicile ».

L'enchaînement de ces différentes phases montre une certaine continuité dans la négligence des problèmes fonciers et dans la priorité donnée au contrôle de la force de travail et de l'encadrement des paysans.

Alain Lalau-Keraly reprend cette analyse à propos du Niger et explique que les projets s'intéressent effectivement peu aux aspects fonciers et préfèrent contrôler le procès de travail c'est-à-dire le processus d'appropriation de la terre mais surtout de la force de travail.

Ces projets « productivités » visent à transformer les petits producteurs en « petits entrepreneurs capitalistes », prêts à prendre un risque financier pour un profit futur. Ils proposent un « paquet » technologique qui dépossède les agriculteurs de leur maîtrise de l'espace. Par ce biais, ils parviennent à contrôler le processus d'exploitation sans avoir pris de mesures foncières.

Ces deux interventions soulignent que l'enjeu principal n'est pas le foncier mais plutôt l'encadrement de la main-d'œuvre. Cela explique que de nombreuses opérations de développement ne s'accompagnent d'aucune réforme foncière.

Les critères de choix dans la détermination de la taille des projets

Constatant que les organismes de développement privilégient le plus souvent les grands projets aux dépens des petits aménagements, les participants vont essayer d'identifier les raisons de cette attitude. Trois facteurs ont retenu leur attention : des facteurs techniques, des considérations politico-économiques et le type de culture concerné (vivrière/commerciale).

Jean-Louis Boutillier, en prenant l'exemple du Sénégal, démontre les avantages des petits périmètres irrigués qui touchent davantage les paysans que les grands aménagements dont la gestion, effectuée par des organismes de tutelle (S.A.E.D., S.O.N.A.D.E.R.), est toujours très lourde, bureaucratique et souvent déficiente. Malheureusement, le choix des décideurs se porte fréquemment sur ces derniers. On peut voir à cela des raisons techniques et politico-économiques.

Les grands périmètres (1 000 à 2 000 hectares) doivent être réalisés sur les terres de *walo* qui sont des terres lourdes et facilement inondables. Elles nécessitent donc des endiguements et des labours au tracteur. Les petits périmètres se font au contraire sur des terres plus légères (sols de *fondé*) où les aménagements et la culture peuvent se faire à la main. Il se pose donc un choix technologique qui déterminera le type d'aménagement envisagé.

Les raisons politico-économiques engagent directement la responsabilité des organismes internationaux (Banque Mondiale, F.E.D.) qui préfèrent financer de grands aménagements : « On peut sans cesse répéter que les petits périmètres sont plus intéressants, il n'y a rien à faire, l'argent se tourne toujours vers les grands périmètres. Pourquoi ? »

Abdoul Aziz Sy répond qu'il y a une alliance entre les financiers internationaux et les dirigeants africains qui y trouvent leur intérêt. Peu importe si ces grands aménagements sont inadaptés aux besoins des populations rurales.

Catherine Coquery-Vidrovitch introduit dans la discussion un fac-

teur supplémentaire, à savoir le type de cultures concernées (vivrières-commerciales).

Elle remarque que l'on obtient dans les petits périmètres d'excellents rendements en riz qui permettent de nourrir une famille pendant six à huit mois de l'année. Il n'y a donc pas de circulation monétaire et le système fonctionne correctement dans la mesure où le complément est fourni par les revenus de l'immigration. Au contraire, les grands périmètres sont conçus dans une optique de rentabilité économique, donc de commercialisation et de rentrées monétaires. Ce caractère spéculatif explique que les bailleurs de fonds optent pour ce type de projets.

La question de l'ambiguïté fondamentale d'un grand projet agro-industriel se pose alors : s'agit-il d'un projet économique ou d'un projet social ? Dans le cadre du capitalisme, le projet économique implique la rentabilité avec l'idée implicite qu'un projet économiquement non rentable finit par devenir bénéfique aux utilisateurs. Cela pose un problème important dans la mesure où l'agriculture la plus rentable est l'agriculture américaine ; or il s'agit d'une agriculture sans paysans. Un projet économiquement rentable peut donc devenir socialement bénéfique à une société qui ne sera plus une société paysanne.

Le projet social a nécessairement une connotation philanthropique et est de plus en plus difficile à réaliser dans un contexte de crise et de récession économique. Une idée sous-jacente apparaît : « tout projet social doit devenir économique ».

Au regard de la situation des paysans africains, Catherine Coquery-Vidrovitch se demande finalement si l'attitude des organismes internationaux ne vise pas effectivement la disparition des paysans, ce qui, à court terme, est difficilement imaginable. Cette dernière réflexion pose un problème nouveau relatif à la « logique des décideurs ». Il a été l'objet d'un dernier débat.

La logique des développeurs : l'analyse des opérations de développement en tant qu'objet d'étude

Pour Jean-Pierre Chauveau, les opérations de développement ne doivent pas être analysées comme de simples techniques. Il faut, au contraire, les examiner en tant qu'objet d'études et faire des évaluations systématiques de leur bilan sur des longues périodes, y compris à l'époque coloniale. On découvrira alors « qu'il n'y a pas eu forcément de renversement entre la colonisation et l'ère du développement ».

Plusieurs intervenants vont ensuite faire apparaître la dimension politique contenue dans les organismes d'intervention et dénonceront leur collusion avec des groupes d'intérêts aussi bien nationaux qu'internationaux. A cet égard, l'examen du budget de quelques projets a été révélateur et a clairement montré qu'ils profitent davantage à une petite minorité (bourgeoisies nationales) qu'aux populations théoriquement touchées.

Enfin les participants insistent sur l'échec de la plupart de ces projets de développement. A ce sujet, n'est-il pas significatif, comme le fait remarquer Benoît Antheaume, que l'on appelle toujours « projet » des choses qui sont déjà réalisées ?

études réunies et présentées par
E. LE BRIS, E. LE ROY et F. LEIMDORFER

ENJEUX FONCIERS EN AFRIQUE NOIRE



TABLE DES MATIÈRES

Préambule	5
Liste des membres du comité scientifique de préparation	8

PREMIÈRE PARTIE

LES ENJEUX INITIAUX

Critiquer et dépasser une image caricaturale de l'Afrique noire précoloniale

Introduction, par E. Le Roy	11
The initial stakes	13

CHAPITRE I

Rapport introductif aux journées d'études, par J.-P. Chauveau,
J.-P. Dozon, E. Le Bris, E. Le Roy, G. Salem, F.-G. Snyder.

1. L'émergence de l'objet foncier dans la littérature administrative et scientifique	17
2. L'actualité des problèmes fonciers en Afrique noire et les ques- tions qu'elle suggère	26

CHAPITRE II

Approches thématiques

1. Le statut du foncier dans l'analyse de l'économie de plantation au Ghana, par J.-P. Chauveau	45
2. Épistémologie du « foncier » dans le cadre des économies de plantation ivoiriennes, par J.-P. Dozon	56
3. Le statut du foncier dans les études de terroirs menées par les géographes en Afrique de l'Ouest, par E. Le Bris	61
4. Le régime foncier rural en Afrique noire, par C. Coquery-Vidrovitch	65
5. Une approche pragmatique des situations foncières, par Ph. Haeringer	84

CHAPITRE III

Première discussion générale sur le rapport introductif

1. Interventions	91
2. Débats	92

DEUXIÈME PARTIE

L'APPROFONDISSEMENT DES ENJEUX

La terre dans les discours, les pratiques et les représentations de l'Afrique contemporaine.

Introduction, par E. Le Roy	97
-----------------------------------	----

CHAPITRE IV

Représentations autochtones de l'espace

1. Représentations et organisations endogènes de l'espace chez les <i>Myene</i> du Gabon (Nkomi et Mpongwe), par P.-L. Agondjo-Okawe	101
2. Lectures de l'espace africain, par Betote Dika Akwa Nya Bonanbela	115
3. L'espace et l'organisation foncière toucouleur (Sénégal et Mauritanie), par M. Wane	118
4. Rapports des débats, par P.L. Agondjo-Okawe	120
5. Synthèse des débats, par E. Le Roy	122
6. L'accès à la terre chez les paysans basundi (région du Pool, Congo), par D. Desjeux	126

CHAPITRE V

La logique foncière de l'État depuis la colonisation

- | | |
|---|-----|
| 1. Le choix d'une problématique juridique, par R. Verdier..... | 133 |
| 2. L'expérience ivoirienne, par A. Ley..... | 135 |
| 3. L'expérience malienne, par A. Rochegude..... | 141 |
| 4. Rapport des débats, par A. Ley, A. Rochegude et R. Verdier.. | 148 |
| 5. Synthèse des débats, par E. Le Roy..... | 150 |

CHAPITRE VI

La rente foncière

- | | |
|---|-----|
| 1. Genèse de la rente foncière et du capitalisme agraire, par J. Charmes..... | 155 |
| 2. Rapport des débats, par F. Snyder..... | 163 |
| 3. Synthèse des débats, par E. Le Bris..... | 165 |

CHAPITRE VII

Agro-pastoralisme

- | | |
|---|-----|
| 1. Le processus juridique, les droits fonciers et l'aménagement de l'environnement dans un canton hausaphone du Niger, par J.-T. Thompson..... | 169 |
| 2. Les Leyde du Delta central du Niger : tenure traditionnelle ou exemple d'un aménagement de territoire classique, par S. Cissé | 178 |
| 3. Rapport des débats, par E. Grégoire..... | 189 |
| 4. Synthèse des débats, par E. Grégoire..... | 192 |
| 5. Évolution du régime foncier dans une société d'éleveurs nomades. Le cas des Twaregs Kel dinnik dans la région de Tahoua (Niger), par G. Lainé..... | 195 |
| 6. Un système de production agro-pastoral en crise : le terroir de Gourjae (Niger), par E. Grégoire..... | 202 |
| 7. Pastoralisme, agro-pastoralisme et organisation foncière : le cas des Peuls, par D. Kintz..... | 212 |

CHAPITRE VIII

La mise en place des réformes agrofoncières

- | | |
|--|-----|
| 1. Réflexions sur la réforme foncière sénégalaise de 1964, par M. Niang..... | 219 |
| 2. Le projet de la mise en valeur de la vallée de Baila en Basse-Casamance (Sénégal), par M. Diao..... | 228 |
| 3. La réforme agrofoncière au Togo, par K. Koffigoh..... | 240 |
| 4. La réforme agrofoncière et droit coutumier au Togo, par M. Foli..... | 253 |
| 5. Rapport des débats, par M. Foli..... | 263 |

6. Synthèse des débats, par E. Le Roy	264
7. Droit d'usage et propriété privée, par J.-M. Gastellu	269

CHAPITRE IX

Les grands projets d'aménagement et de développement dans les domaines agricoles, forestiers, hydrauliques, miniers ou pastoraux.

1. Transformations « dirigées » de l'espace agraire et réponses paysannes à la périphérie des lacs volta (Ghana) et kossou (Côte-d'Ivoire), par V. Lassailly-Jacob	281
2. Grands projets de développement et pratique foncière en Côte d'Ivoire. L'exemple de l'opération San Pedro, par A. Schwartz	293
3. L'aménagement du fleuve Sénégal et ses implications foncières, par J.-L. Boutillier	301
4. Rapport des débats, par J.-P. Chauveau et G. Pontié	308
5. Synthèse des débats, par E. Grégoire	311
6. Organisation foncière et opération de développement. Le cas soninke du Sénégal, par J.-Y. Weigel	315

CHAPITRE X

Politique foncière de l'État dans l'aménagement urbain

1. Mimétisme et droit de la planification urbaine en Afrique noire, par M. Prouzet	325
2. Objet d'une recherche sur les politiques foncières de l'État dans l'aménagement urbain, par A. Durand-Lasserve et J.-F. Tribillon	330
3. Rapport des débats, par A. Durand-Lasserve, M. Prouzet et J.-F. Tribillon	334
4. Synthèse des débats, par E. Le Bris	336

CHAPITRE XI

Stratégies « privées » d'occupation de l'espace en milieu urbain et péri-urbain

1. Stratégies populaires pour l'accès au sol dans la ville africaine, par Ph. Haeringer	341
2. Stratégie spatiale et stratégie familiale : la volonté de maintien en centre ville (exemple dakarais), par G. Salem	360
3. Rapport des débats, par E. Le Bris	370
4. Synthèse des débats, par E. Le Roy	372

TROISIÈME PARTIE

LES NOUVEAUX ENJEUX

Quels seront les rapports sociaux impliqués par l'espace à l'horizon de l'an 2000 ?

Introduction, par E. Le Roy 379

CHAPITRE XII

Discussion générale et bilan

1. Synthèse du débat de clôture, par E. Le Bris 381
 2. Bilan des journées d'études, par E. Le Bris et E. Le Roy 382

CHAPITRE XIII

La question foncière en Afrique noire

- Comment la « question foncière » est-elle abordée dans les discours sur l'Afrique noire à l'époque contemporaine ? 391
 — Le rôle central de l'État africain dans l'évolution contemporaine de la « question foncière » 392
 — Les enjeux de la « question foncière » à l'horizon de l'an 2000 395

ANNEXES

1. Liste des participants aux « Journées d'études sur les problèmes fonciers », Paris, 22-25 septembre 1980 401
 2. Liste des organismes et des sigles 405
 3. Index des noms de groupes et de lieux 407
 4. Index des concepts 413
 5. Liste des cartes et des figures 420

ÉDITIONS KARTHALA

Collection MÉRIDiens

Christian RUDEL, *Guatemala, terrorisme d'État.*
Bernard JOINET, *Tanzanie, manger d'abord.*
Philippe LEYMARIE, *Océan Indien, le nouveau cœur du monde.*
André LAUDOUBE, *Djibouti, nation-carrefour.*
Bernard LEHEMBRE, *L'île Maurice.*

Collection LES AFRIQUES

Essedine MESTIRI, *Les Cubains et l'Afrique.*
I. MBAYE DIENG et J. BUGNICOURT, *Touristes-rois en Afrique.*
Carlos MOORE, *Fela Fela, cette putain de vie.*
Bernard LANNE, *Tchad-Libye : la querelle des frontières.*
J.S. WHITAKER, *Les États-Unis et l'Afrique : les intérêts en jeu.*
Abdou TOURÉ, *La civilisation quotidienne en Côte-d'Ivoire. Procès d'occidentalisation.*
G.R.A.A.P., *Paroles de brousse : Des villageois africains racontent.*
Jean-Marc ELA, *L'Afrique des villages.*
Guy BELLONCLE, *La question paysanne en Afrique noire.*
Collectif, *Alphabétisation et gestion des groupements villageois en Afrique sahélienne.*

Collection HOMMES ET SOCIÉTÉS

1. *Sciences politiques et économiques*

Abdoulaye Bara DIOP, *La société wolof.*
J.F. MEDARD, Y.A. FAURE et al., *État et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire.*
Guy ROCHETEAU, *Pouvoir financier et indépendance économique en Afrique : le cas du Sénégal.* En coédition avec l'ORSTOM.
Collectif, *Enjeux fonciers en Afrique noire.* En coédition avec l'ORSTOM.

2. Histoire et Anthropologie

- Joseph AMBOUROUE-AVARO, *Un peuple gabonais à l'aube de la colonisation. Le bas Ogowé au XIX^e siècle*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Collectif, *La civilisation ancienne des peuples des Grands Lacs*. En coédition avec le Centre de Civilisation Burundaise.
- François GAULME, *Le pays de Cama. Un ancien État côtier du Gabon et ses origines*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Antoine GISLER, *L'esclavage aux Antilles françaises (XVII^e-XIX^e siècles)*.
- Juliette BESSIS, *La Méditerranée fasciste, l'Italie mussolinienne et la Tunisie*. En coédition avec les Publications de la Sorbonne.
- Yoro FALL, *L'Afrique à la naissance de la cartographie moderne (XIV^e-XV^e siècle)*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Zakari DRAMANI ISSIFOU, *L'Afrique dans les relations internationales au XVI^e siècle*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Louis NGONGO, *Histoire des Forces religieuses au Cameroun (1916-1955)*.
- Françoise RAISON (Et. réunies par), *Les souverains malgaches. Constructions monarchiques et réappropriations populaires*.
- Bakoly DOMENICHINI-RAMIARAMANANA, *Du Ohabolana au Hainteny : langue, littérature et politique à Madagascar*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.

3. Langues et cultures

- Pierre DUMONT, *Le français et les langues africaines au Sénégal*. En coédition avec l'A.C.C.T.
- Philippe NTAHOMBAYE, *Des noms et des hommes. Aspects psychologiques et sociologiques du nom au Burundi*.

Collection RELIRE

- Eugène MAGE, *Voyage au Soudan occidental (1863-1866)*. Introduction d'Yves Person.
- David LIVINGSTONE, *Explorations dans l'Afrique australe et dans le Bassin du Zambèse (1840-1864)*. Introduction d'Elikia M'Bokolo.
- Ida PFEIFFER, *Voyage à Madagascar (1856)*. Introduction de Faranirina Esoavelomandroso.
- Victor SCHOELCHER, *Vie de Toussaint Louverture*. Introduction de J. Adélaïde-Merlande.

Collection LETTRES DU SUD

- Yodi KARONE, *Le bal des caïmans*.

Max JEANNE, *La chasse au racoon*.
Merle HODGE, *Crick crack monkey*.
Gérard CORPATAUX, *Voyage sans retour*.
Joël LUGUERN, *Les parasols de Danang*.
José LOUZEIRO, *Pixote ou la loi du plus faible*.

Collection DE CONTES

Gabriel MFOMO, *Soirées au village* (Cameroun).
Jacques PUCHEU, *Contes haoussa du Niger*.
Gabriel MFOMO, *Les initiés* (Cameroun).
Henri TOURNEUX, *Les nuits de Zanzibar* (contes swahili).
Marie-Paule FERRY, *Les dits de la nuit* (contes tenda du Sénégal).

Collection SARABANDE (livres pour enfants)

Chouka la mangouste antillaise (texte de Maryse Cériote et dessins de Bordeclerc).
Marcy DANS LEE, *Ibon, l'oiseau des Philippines*.

HORS COLLECTION

A.C.C.T./D.N.A.F.L.A., *Initiation à la linguistique africaine par les langues du Mali*.
ANSELIN (Alain), *La question peule et l'histoire des Égyptes ouest-africaines*.
MICHEL (Andrée) et Coll., *Femmes et multinationales*.
Collectif, *Culture et politique en Guadeloupe et Martinique*. En coédition avec le journal *Alizés*.
Collectif, *Études africaines en Europe*; Bilan et inventaire (2 tomes).
ZHEGIDOUR (Slimane), *La poésie arabe moderne entre l'islam et l'occident*.

POLITIQUE AFRICAINE (revue trimestrielle)

1. *La politique en Afrique noire : le haut et le bas*.
2. *L'Afrique dans le système international*.
3. *Tensions et ruptures politiques en Afrique noire*.
4. *La question islamique en Afrique noire*.
5. *La France en Afrique*.

6. *Le pouvoir d'être riche.*
7. *Le pouvoir de tuer.*
8. *Discours populistes, mouvements populaires.*

(Pour plus de précisions sur ces titres, demandez le catalogue complet des éditions Karthala : 22-24, bd Arago, 75013 Paris.)